



André Kohn, président de l'Office de Tourisme de Saint-Germain nous adresse ces notes d'histoire après l'importante célébration de la fête nationale le 13 juillet dernier.

« Cette année, les manifestations et réjouissances publiques de la fête nationale ont débuté par une cérémonie d'une solennité particulière : la magnifique prise d'armes qui eut lieu le 13 juillet sur le parterre du château. A l'occasion de cette cérémonie militaire qui revêtit une ampleur plus grande que les années précédentes, on put constater combien l'allée centrale des parterres restaurés (1), prolongée par la magnifique perspective de l'avenue des Loges, offre un cadre de verdure et de fleurs donnant un cachet particulier à ce type de manifestation.

De cette façon, Saint Germain en Laye renouait avec une tradition ancienne.

### Pendant la Révolution

Au début de la Révolution, le premier anniversaire de la prise de la Bastille fut célébré avec enthousiasme dans notre ville (2). Tous les corps constitués se rendirent en cérémonie sur le parterre où l'on chanta la messe au bruit des cloches, du tambour et de la musique militaire, en présence de vingt-huit compagnies de la Garde Nationale. On y prêta un serment solennel de fidélité à la nation, à la loi et au roi. La messe se termina par un Te Deum et le cortège retourna à l'hôtel de ville au bruit des cloches et du canon. Le soir, il y eut une illumination générale dans toute la ville.

C'est seulement un siècle plus tard, aux débuts de la III<sup>e</sup> République, en 1880, que le 14 juillet fut choisi comme fête nationale. A Saint-Germain, comme dans toutes les communes de France, il fut toujours célébré par des cérémonies auxquelles participaient en général des éléments militaires et par diverses réjouissances publiques, notamment les bals en plein air.

### 1884

Le 14 juillet 1884 fut marqué par une cérémonie particulière. La veille au soir avait eu lieu une retraite aux flambeaux dans les principales rues de la ville, qui étaient pavoisées. Le lendemain, dans la matinée, le 11<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs fut passé en revue sur la Terrasse par le général de La Salle. L'après-midi, le maire (3) accompagné du conseil municipal se fait présenter le « bataillon scolaire » (groupe d'élèves des écoles recevant une espèce de préparation militaire, instituée à la suite de la défaite de 1870) et la compagnie de sapeurs pompiers ; puis, sur la place du Marché, il inaugura un buste en bronze de la République. Le soir, des bals eurent lieu sur plusieurs places tandis que les édifices publics et de nombreuses maisons étaient illuminés.

Cet ensemble de manifestations, comme celles, analogues, qui eurent lieu les années suivantes étaient organisés par la « Société des Fêtes et des Arts » avec le concours de l'Administration municipale, de la garnison et de diverses autres sociétés locales.

(1) en 1981

(2) Cf le Journal de Saint-Germain, n° 58 juillet-août 1981, « C'était le 14 juillet à Saint Germain ».

(3) Gabriel de Mortillet, maire de 1882 à 1888. Attaché au musée des Antiquités Nationales. Député d'Extrême-Gauche en 1885. Une rue de Saint-Germain porte son nom, des travaux de voirie viennent d'y être effectués (mise en souterrain de l'alimentation de l'éclairage public, réfection des trottoirs et de la chaussée).

• Le jumelage de Saint-Germain avec Témara a mis en évidence les liens historiques entre le Maroc et Saint-Germain-en-Laye • Le roi Hassan II, dans un livre, avait indiqué le caractère particulier de Saint-Germain dans les relations franco-marocaines •

## 1955 : « Saint-Germain capitale provisoire du Maroc »

« Certains lieux semblent choisis par le destin pour demeurer comme des symboles dans la mémoire des hommes. C'est au château de Saint-Germain-en-Laye qu'en 1682, Hadj Mohammed Tamim, ambassadeur extraordinaire du quatrième souverain de notre dynastie, Moulay Ismaël, signa avec Louis XIV le premier traité d'amitié avec la France. Et c'est deux cent soixante-treize ans plus tard, le 1<sup>er</sup> novembre 1955, à Saint-Germain, au pavillon Henri-IV, que fut décidée, après un échange de vues entre mon père, Sidi Mohammed ben Youssef, et le président Antoine Pinay, la totale indépendance du Maroc... ».

... Ce sont les premières lignes du livre de Hassan II, roi du Maroc, « Le défi » (1).



• S.M. Hassan II, roi du Maroc. Prince héritier en 1955 il était à Saint-Germain avec son frère Moulay Abdallah et ses sœurs Aïcha, Malika et Nazha.

S'il est émouvant pour les citoyens des deux villes nouvellement jumelées, Temara et Saint-Germain-en-Laye, de rappeler cet accord d'amitié signé il y a trois siècles exactement (2), il l'est aussi de se souvenir de novembre 1955 où Saint Germain fut « capitale provisoire du Maroc » (Paris Match n° 345 - 19 novembre 1955), il l'est plus encore de savoir que, ainsi, « Saint-Germain-en-Laye est associé au début de l'histoire du Maroc moderne et indépendant » comme le soulignait Michel Péricard à Temara le 23 août lors des cérémonies du jumelage.

### RETOUR D'EXIL

« ... Après vingt-sept mois d'exil, nous pûmes retrouver notre patrie », poursuit Hassan II.

« Sur le chemin qui le ramène de l'exil au trône ; Mohammed V fait halte chez Henri IV » lisait-on dans Paris-Match. Une halte qui durera une quinzaine de jours ; le 16 novembre 1955, l'avion de Mohammed V et de sa famille atterrissait à Rabat-Salé.

### AU PAVILLON HENRI IV

Fin octobre 1955, la radio annonce l'arrivée de Sidi Mohammed Ben Youssef — sultan du Maroc en exil, déposé le 20 août 1953 — et le choix de Saint-Germain pour résidence.

Le dimanche 30 octobre, M. Ocquidant, alors propriétaire du Pavillon Henri IV avait été contacté par un collaborateur d'Antoine Pinay, alors ministre des Affaires Etrangères. Visite du directeur de la Sécurité Nationale. Le 31 octobre, confirmation : le sultan Mohamed V sera demain à

Saint-Germain avec sa famille et sa suite, une entrevue importante entre le sultan du Maroc et Antoine Pinay est prévue le mardi 1<sup>er</sup> novembre à 15 h.30 au Château de La Celle Saint-Cloud.

Il faut quarante chambres. L'hôtel est plein. Parmi les hôtes : le général Patch - ancien commandant de la VII<sup>e</sup> armée américaine (dont avait fait partie la 2<sup>e</sup> D.B. après la libération de Paris). « Ne m'en veuillez pas » dit M. Ocquidant au général « ce n'est pas ma faute, c'est celle du Quai d'Orsay ! » — Le général Patch : « Je suis militaire, je sais obéir, je fais mes bagages ».

On avait laissé entendre à M. Ocquidant que le séjour du souverain marocain durerait deux mois (mais Mohammed V voulait être au Maroc le 18 novembre pour la Fête du Trône). « J'en ai l'habitude » déclara M. Ocquidant « j'ai déjà reçu Bao Daï et le roi du Cambodge ; à mon avis, mon client ne restera pas plus d'une quinzaine de jours ».

### 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1955

A 12 h.30, une imposante voiture noire escortée de motocyclistes en uniforme entre au Pavillon Henri IV. Le sultan Ben Youssef est à Saint-Germain, « son règne y durera douze jours » (Paris-Match).

Le sultan veille lui-même à l'installation des siens, choisit les menus. Il a son appartement au deuxième étage, les princes et les princesses sont logés au troisième. Sa suite et ses invités utiliseront également le Pavillon d'Estrées (rue des Arcades). Puis ce sera une continuité de visites. Le drapeau chrétien flotte sur le pavillon, un salon du rez-de-chaussée devient salle du trône.

Marocains et personnalités se succèdent à Saint-Germain et sont reçus entre les entretiens officiels de La Celle Saint-Cloud. Parmi eux : les pachas de Rabat, de Fez, le général Noguès, le général Catroux, le comte de Paris, François Mauriac qui déclare : « J'ai été frappé par le peu d'amertume du roi ». Le matin du 11 Novembre, trois mille ouvriers et commerçants marocains envahissent les jardins du pavillon Henri IV, Mohamed V les remercie de leur loyalisme. « Mon premier message à la nation marocaine sera un message d'espérance, de sagesse et de réconciliation ».

Qui ne se souvient que le mardi 8 novembre vint faire sa soumission de Glaoui, pacha de Marrakech ?

### COMPAGNON DE LA LIBERATION

Il y avait une grande amitié et un grand respect entre Mohammed V et le général de Gaulle qui n'a jamais oublié la part prise par les Marocains aux combats pour la libération de la France, en Italie, comme en France. Ils s'écrivaient « cher et grand ami » et Mohammed V l'un des 1059 Compagnons de la Libération était aux côtés du Général de Gaulle pour présider place de la Concorde le défilé du 18 juin 1945.

(1) Editions Albin Michel  
(2) Lire page 13.

### LA MÉDAILLE D'HONNEUR DE ST GERMAIN

Le 10 novembre 1955, le maire de Saint-Germain-en-Laye, Jacques Mollard se rend au pavillon Henri IV. Il a un entretien d'une demi-heure avec le sultan.

Après avoir remis la médaille d'or de la Ville au souverain, le maire de Saint-Germain déclare : « Je forme des vœux que pour s'ouvrir au Maroc une ère de Paix dans une ambiance de sincère amitié franco-marocaine. C'est le souhait de tous les Français »...



• Novembre 1955. Le roi Mohammed V au pavillon Henri IV. Au rez de chaussée, la salle du Trône que domine une image de chevalier » (Paris-Match, N° 344, 12 novembre 1955. Reportage Henriette Chandet, Hubert de Segonzac).



• Le matin du 11 Novembre 1955, 3.000 ouvriers et commerçants marocains se rendent à Saint-Germain. Mohammed les remercie de leur loyalisme (Paris-Match de Segonzac).

• Le 24 juillet cérémonie du jumelage Témara - Saint-Germain-en-Laye à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain • L'esprit de ce nouveau jumelage est défini : les deux villes vont coopérer, notamment dans le domaine de la jeunesse et de la formation. •

# 1982 : JUMELAGE TEMARA - ST-GERMAIN

Lors de sa réunion du 24 février dernier, le conseil municipal, sur la proposition du député-maire avait décidé de jumeler Saint-Germain-en-Laye, avec la ville marocaine de Témara.



• 1982, 24 juillet. Au pavillon Henri IV, S.E. M. Youssef Ben Abbès, ambassadeur du roi du Maroc en France, inaugure une plaque commémorative, « Sa Majesté, Mohamed V a résidé dans cet hôtel, à son retour d'exil, du 1<sup>er</sup> au 16 novembre 1955. En ce lieu, il définit les bases de l'indépendance du Maroc ».



• 1982, le matin du 24 juillet, la délégation marocaine dépose une gerbe au Monument aux morts.

(De gauche à droite, Hassan Abbadi, président du conseil communal de Temara, Abderrahim Karioui, caïd de Trémara, Mehdi Ben Bouchta, ancien ministre, ancien président de la Chambre des Représentants, conseiller et président d'honneur du Conseil communal, président du comité témarien du jumelage).



• 1982, 24 juillet, à l'hôtel de ville de Saint-Germain-en-Laye, cérémonie du jumelage. Première signature du protocole de jumelage, la seconde signature aura lieu à Témara le 23 août suivant.  
(À droite, Hassan Abbadi, député et président du conseil communal de Témara).



• Samedi 21 août, Rabat. Michel Péricard et la délégation saint-germanoise au mausolée de Mohammed V.

Ce jumelage, dont on a souligné l'originalité, s'inscrit dans le cadre de la nouvelle orientation que les responsables nationaux des fédérations de jumelage souhaitent donner en encourageant, les appariements avec des villes du Tiers-Monde et, en particulier, africaines. Il prolonge et fortifie la traditionnelle amitié franco-marocaine, qui se manifestait à Saint-Germain, il y a trois siècles exactement et, plus près de nous, lors du séjour dans notre ville du roi Mohamed V.

Maroc, il avait même à son actif un capital de sympathie certain... » Des points communs entre les deux villes. « Au premier rang de ceux-ci figurent incontestablement leur caractère commun et notamment nos milliers d'hectares de forêts respectifs.

Parallèlement, une certaine similitude aussi bien des problèmes que des atouts que génèrent nos cités à proximité des capitales administratives, Paris et Rabat et en même temps au contact de la nature et en communion avec elle.

Il y a assurément de quoi susciter la volonté de coopérer et de mettre en commun le fruit de nos expériences... »

## POUR LA PAIX LE DEVELOPPEMENT

Hassan Abbadi rappelait dans son allocution les pages d'histoire qui relient les deux villes : la formation de la 2<sup>ème</sup> D.B. du Général Leclerc à Témara en 1943 et « le séjour de sa Majesté Mohammed V, père de la nation marocaine moderne... Nul ne pourra jamais redire ce grand moment de la vie de notre nation sans que le nom de votre ville n'y éclate en lettres flamboyantes... »

En concluant, le maire de Témara exploitait le sens du jumelage : « A notre passé historique commun, se joint par ailleurs une participation séculaire de Saint-Germain-en-Laye à l'œuvre de paix que l'humanité poursuit sans cesse. Ainsi, plus d'une douzaine de traités de paix ont été étudiés, rédigés et signés dans la ville de Saint-Germain.

Depuis des siècles, puis depuis des décennies, nous étions donc prêts à répondre aux idéaux contenus dans la charte des villes jumelées et cités unies, à savoir œuvrer en commun pour la paix et le développement. »

## FRATERNELLEMENT

Michel Péricard avait dit que ce jumelage ne pouvait pas être comme les autres...

« Nous voulons fraternellement coopérer, seule la qualité des cœurs et la volonté de travailler ensemble doit importer... »

Citant le proverbe arabe « Celui qui n'a pas de frère n'a pas de main droite », le député-maire voulait souligner l'enrichissement qui apportera le rapprochement... « Les saint-germanoises apprécieront la sagesse de ce peuple, son sens de la communauté... nous allons nous enrichir en nous tendant la main et nous aurons quelques frères de plus... »

## CADEAUX VISITES ET TRAVAIL

• A l'issue de la cérémonie de jumelage des cadeaux furent échangés : médailles de la ville et gravure pour le maire de Témara, poignard d'argent ciselé et costume traditionnel pour le maire de Saint-Germain, cadeaux qui figureront au musée municipal.

• Le lundi 26 juillet, une séance de travail réunissait élus, témariens et Saint-Germanois. Au cours de leur séjour, nos amis visiteront le musée des Antiquités Nationales, le musée Leclerc au quartier de Gramont, Thoiry, sans omettre une soirée à la fête des Loges.

• La délégation marocaine était composée de MM. Hassan Abbadi (président du conseil communal), Mehdi Ben Bouchta (ancien ministre), ancien président de la Chambre des représentants, président d'honneur du conseil communal), Hnini Larbi, premier adjoint, Bouchta Msaouri, deuxième adjoint, Azmi Maati, quatrième adjoint, Driss Ghazoui, cinquième adjoint, Mohamed Ghazouani, chargé du budget, Mohamed Ben Adoul, conseiller, Abdelouhal Ben Arafra, secrétaire du conseil.

## 1682 : le traité franco-marocain de Saint-Germain

« C'est au château de Saint-Germain-en-Laye qu'en 1682, Hadj Mohammed Tamim, ambassadeur extraordinaire du quatrième souverain de notre dynastie, Moulay, Ismaël, signa avec Louis XIV, le premier traité d'amitié avec la France... »

« Premier traité d'amitié... » ces mots d'Hassan II se vérifient assurément en lisant les articles et conditions de paix traités par l'ordre exprès de très haut, très puissant, très excellent et très invincible prince Louis XIV, par la grâce de Dieu Empereur de France et Roy de Navarre avec les ambassadeurs de très haut, très excellent, très puissant et très invincible prince Moulay Ismaël, Empereur de Maroc Roy de Fez et de Salé... »

## AIDE ET ASSISTANCE

Cet acte diplomatique a été « fait et arrêté à Saint-Germain en Laye ce vingt-neuvième jour de janvier, mil six cent quatre vingt deux ». Pour la France, il a été signé par Colbert de Seignelay et Colbert de Croissy (1).

Il s'agit d'un manifeste de paix entre les deux souverains, « A l'ave-



• Moulay Ismaël règne sur le Maroc de 1672 à 1712. Tableau appartenant à la collection exposée au Mausolée du roi Mohammed V à Rabat.

nir, il y aura paix entre l'empereur de France et ses sujets et l'Empereur de Maroc Roy de Fez et de Salé et les siens... »

Déjà, en 1533, François 1<sup>er</sup> avait envoyé un ambassadeur au sultan de Fez, Henri II, Catherine de Médicis, Charles IX, Henri III, par les ambassades de France à Madrid et à Lisbonne, suivaient l'évolution du Maroc. Sous Louis XIII, en 1633, un traité était même intervenu entre la France et Moulay-el-Qualid.

Le traité de Saint-Germain de 1682 a son importance dans l'histoire des relations franco-marocaines : s'il stipule la liberté de navigation et de commerce, il précise que les navires porteurs de passeports, pour la France, signés par l'amiral de France, (2), bénéficieront de « tout le secours et l'assistance dont ils pourront avoir besoin ».

Les signataires s'engagent aussi à punir leurs corsaires et à rendre les armateurs responsables.

## MARIAGE ?

Le traité de Saint-Germain était valable pour dix années. Dès 1684, des pourparlers eurent lieu pour le rendre perpétuel.

Le roi du Maroc, Moulay Ismaël avait une grande admiration pour Louis XIV. On dit que les travaux de Versailles lui avaient inspiré ceux de Meknès, et l'on connaît l'enthousiasme de l'ambassadeur marocain Sidi Abdallah Ben Aïcha, général des vaisseaux de Salé, séduit par la beauté de Mlle de Blois, fille de Louis XIV, qui poussa le diplomate à demander pour son souverain la main de celle que Mme de Sévigné appelait « fille des projets fut sans suite, alors que le traité de Saint-Germain demeure l'un des premiers et importants textes de l'histoire diplomatique franco-marocaine (4).

(1) Colbert de Seignelay (1651-1690) était le fils de Jean-Baptiste Colbert (1619-1683). Organisateur des forces navales, il avait obtenu la survivance des Ministères de la Marine et de la Maison du roi. Colbert de Croissy était le second frère de J.B. Colbert.

(2) Il fut ministre et secrétaire d'Etat en 1679. (Il s'agit de Croissy en Seine et Marne).

(3) L'amiral de France était un saint-germanoise, Louis de Bourbon, comte de Vermandois, fils de Louis XIV et de Mlle de la Vallière, était né au château vieux le 3 octobre 1667.

(4) Mlle de Blois, fille de Louis XIV et de Mlle de la Vallière avait épousé à Saint-Germain, le 16 janvier 1680 le prince de Conti qui devait mourir cinq ans plus tard.

(5) Nous avons pu obtenir une copie de ce traité conservé aux archives du Ministère des Relations Extérieures.

• Juin 1982 : Saint-Germain recevait une délégation de la Ville de Témara • Août, Témara accueillait la délégation du Conseil Municipal de Saint-Germain • Pour des Saint-Germainois, c'était l'occasion de retrouver le souvenir de la 2ème D.B. •

# Août 1982 : Témara reçoit Saint-Germain

## CULTURE

• A Témara, la délégation saint-germainoise a eu le privilège d'être reçue par l'éminent philosophe marocain Mohamed Aziz Lahbabi. Membre de l'Académie du Royaume du Maroc, il a publié de nombreux ouvrages, études, romans et poèmes. M. Lahbabi recevra en octobre la médaille d'honneur de la Ville de Paris.

traduit de l'arabe en 1805 par un Saint Germainois. Sylvestre de Sacy qui séjourna à Saint-Germain était un orientaliste réputé.

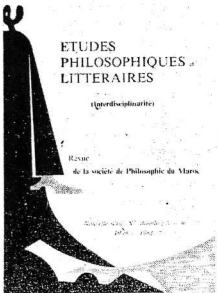
La Convention Nationale ayant créé en 1795 une école publique destinée à l'enseignement des langues vivantes orientales, il y occupa la chaire d'arabe et publia une grammaire arabe en 1810.

L'un de ses descendants, Léon Sylvestre de Sacy est l'auteur d'un petit ouvrage sur la flore de Saint-Germain.

• Pour aider à la création de la bibliothèque de Témara, le député-maire appelle les saint-germainois à offrir des livres de culture française.

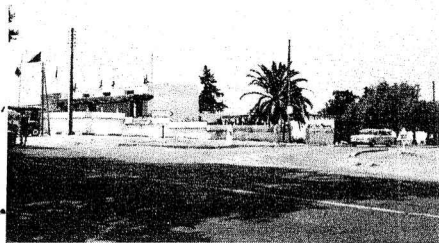
Vous pouvez déposer vos dons à la bibliothèque municipale, de préférence les deux premiers samedis et dimanches (matin) d'octobre. Merci d'offrir des livres en bon état.

S'adressant à M. Bernard, ministre conseiller représentant l'ambassadeur de France au Maroc, M. Péricard exprimait le vœu que « le gouvernement de la République s'associe à cet effort ».



C'est à Témara qu'est publiée la revue « Etudes Philosophiques et Littéraires », de la Société de Philosophie du Maroc.

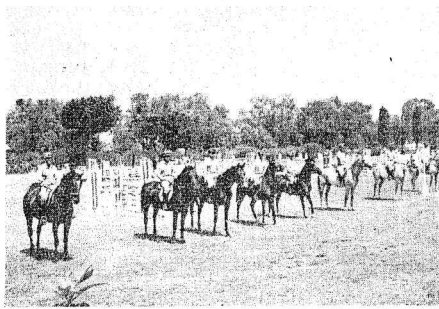
• Lors de la cérémonie du jumelage, le lundi 23 août, Michel Péricard offrait à la ville de Témara un livre, « La Colombe, messagère plus rapide que l'éclair et plus prompt que la nuit »



• Au carrefour de l'avenue de la Marche Verte (route de Rabat à Casablanca) et de la rue du Général Leclerc (à droite), la mairie (« maison communale ») de Témara. Le conseil communal comprend vingt et un membres. Les prochaines élections communales auront lieu en mars 1983.



• Douze kilomètres de plages aménagées : Témara est la station balnéaire de Rabat.



• Plus de six cents chevaux à Témara. Les fantasias y sont prestigieuses et réputées. Les chevaux du centre équestre royal de Témara participent à des concours hippiques nationaux et internationaux.

## QUI EST TÉMARA ?

### • Sur l'Atlantique

Le territoire communal commence à 10 km au sud de la ville de Rabat et s'étend sur environ 120 km<sup>2</sup>, de la plaine longeant le littoral atlantique. Il est limité à l'est par les communes rurales d'Ain Aouda et de Sidi Yahia des Zaers, au sud par la commune de Skhirat, à l'ouest par l'Océan Atlantique et au nord par la ville de Rabat.

### • Témara signifie « Sérieux »

Les historiens diffèrent sur l'origine du mot « Témara ». Les uns l'attribuent au nom de Mehdi Ibn Toumert, d'autres prétendent qu'il provient du bon comportement et de la droiture des habitants, car le mot arabe « tamar » signifie « sérieux ».

### • Deux tribus

Au XII<sup>e</sup> siècle, le sultan Abdel Moumen (1130-1163) y construisit une mosquée et des établissements d'enseignement de sciences et de théologie qui lui donnèrent un rayonnement certain. Après une éclipse de quatre siècles, le sultan Moulay Ismaël (1672-1727) fit édifier la muraille qui fait de Témara un ribat, c'est-à-dire une caserne. Mais la véritable relance est l'œuvre des sultans Moulay Abderahman (1822-1859) et Moulay Abdelaziz (1894-1908), qui implantent à Témara des tribus extérieures : Oudaïas venant de Fès (1832) et Arabes Maakil originaires du Sahara marocain.

### • 70.000 habitants

Depuis le début du siècle, Témara n'a cessé de se développer, et en particulier depuis une vingtaine d'années, pour atteindre actuellement une population de près de 70.000 habitants.

Ce développement rapide s'effectue également au point de vue économique : si Témara est considéré comme un centre agricole important, ses assises touristiques et industrielles sont en train de s'épanouir.

### • Centre agricole

Témara compte plus de 2.000 hectares de forêts exploitées pour la production de liège. 6.000 hectares de terres cultivables produisent des fruits et légumes de première qualité, ainsi que des récoltes céréalières. Les produits de ses élevages laitier et avicole (haute production de poulets), tant en quantité qu'en qualité, font de Témara l'une des communes les plus productrices du Maroc.

### • Industrie et environnement

En matière industrielle de nombreuses unités ont choisi de s'installer à Témara. Les investisseurs ont systématiquement répondu aux exigences de la commune en matière de protection de l'environnement ; de la sorte il est encore possible d'accueillir de nombreuses unités, sans que le cadre de vie en souffre.

• Les préoccupations du conseil communal de Témara  
Dans l'allocation qu'il prononçait à Saint-Germain le 24 juillet, Hassan-Abbadi (1), député et président du conseil communal, indiquait :

« Nos principales préoccupations concernent le domaine social. De gros efforts ont été fournis pour doter la cité d'équipements collectifs nécessaires, sans que cela soit toutefois à la hauteur de nos ambitions, en particulier pour la jeunesse. Mais l'urbanisation, en raison d'un exode important et d'une démographie galopante, va parfois plus vite que nos efforts ; il s'ensuit des insuffisances en matière d'habitat, de formation professionnelle, de santé et de transport.

Pour y faire face, la commune est dotée d'une législation communale d'avant garde définie par la Charte du 30 septembre 1976, expression de la volonté de sa majesté le Roi Hassan II de poursuivre l'action d'édification du Maroc nouveau, libre et démocratique. Une étroite collaboration unit les élus et l'autorité locale. Les services du Caid de Témara (sous-préfet de Témara), ici présent avec nous, et ceux de notre Conseil sont en parfaite harmonie pour le bien de la population témarienne ».

(1) Hassan Abbadi est ingénieur agronome, professeur à l'université.

## Témara, dans le souvenir de la 2ème D.B.

Le Général Duplay, conseiller municipal, président du comité saint-germainois du jumelage était à Témara en août pour la cérémonie du jumelage. Compagnon d'armes du Général Leclerc, il avait été à Témara de septembre 1943 à avril 1944.

La Division a été constituée autour de la « Force L » que le général Leclerc avait forgée au Sahara. La « Force L » dont la valeur avait été encore confirmée lors de la campagne de Tunisie comptait de 2 à 3.000 hommes.

Ici, des régiments de l'armée d'armistice en Afrique du Nord sont venus rejoindre le Régiment de Marche du Tchad, le Régiment de Marche de Spahis Marocains, le 501<sup>er</sup> Régiment de Chars de Combat, les Artilleurs et les éléments de cette « Force L ».

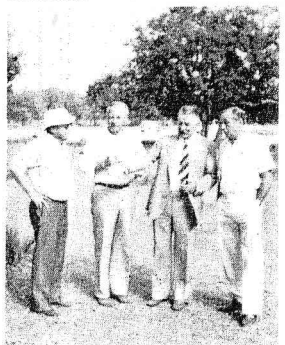
D'autres formations sont arrivées comme le Corps Franc d'Afrique, les Républicains Espagnols du Capitaine Dronne, les « Rochambelles » (ambulancières) etc... et des engagés volontaires, des Marocains, des Témariens.



• Dans la forêt de Témara, le Général Duplay : « c'est ici qu'étaient cantonnés les régiments de chars et le régiment de reconnaissance lors de la formation de la 2ème D.B. ».

## LA 2ème D.B. FORMÉE A TEMARA

C'est en effet ici que, de septembre 1943 à avril 1944, a été formée la 2ème Division Blindée que l'on appela aussi la Division Leclerc. C'est de Témara qu'elle partira pour l'Angleterre, puis la campagne de France et la campagne d'Allemagne.



• Dans la forêt de Témara des Saint-Germainois anciens de la 2ème D.B. (à gauche et à droite, Frédéric Ourbak et Pierre Lefebvre, ils étaient à Témara en 1943 avec le Régiment de Marche des Spahis Marocains).

• C'est à la presse marocaine que, par des extraits d'articles, nous demandons d'évoquer les journées du jumelage, à Saint-Germain et à Témara • « Nos principales préoccupations concernent le domaine social, en particulier la jeunesse » ont déclaré les maires des deux villes •

# L'amitié de Témara et de Saint-Germain

La presse, la radio et la télévision marocaine se sont largement fait l'écho du jumelage. Le Journal de Saint-Germain a relevé quelques extraits des articles parus fin juillet et fin août.

## LE MATIN du Sahara

26 juillet  
• Dans la légende marocaine.

Relatant la cérémonie du jumelage à Saint-Germain et l'inauguration de la plaque à la mémoire de Mohammed V, le quotidien de Casablanca cite le Dr Youssef Ben Abbès du roi du Maroc en France qui déclarait le 24 juillet :

« Le jumelage fait entrer définitivement Saint-Germain dans la légende marocaine ».

• Echange d'expériences.  
« Nous avons beaucoup d'expérience à échanger », déclarait à la presse le président du conseil communal de Témara, ajoutant : « Nos principales préoccupations concernent le domaine social en particulier pour la jeunesse ».

## almaghrib

25 août  
• La cérémonie de jumelage à Témara

Almaghrib donne un long récit de la cérémonie à laquelle on remarquait la présence de M. Bernard, ministre-conseiller à l'Ambassade de France à Rabat.

« Témara-Saint Germain en Laye associés pour la paix et le développement... »



Cette cérémonie, qui a été présidée au nom du ministre de l'Intérieur par M. Toulali, directeur des Affaires Rurales au Département de l'Intérieur, s'est déroulée en présence du ministre chargé des Relations avec le Parlement, du président du conseil de la commune Urbaine de Casablanca et président délégué de la FMVJ pour les villes arabes.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Toulali a souhaité la bienvenue aux membres de la délégation représentant la municipalité de Saint Germain en Laye et souligné les liens historiques existant entre les deux villes. Il a également rappelé le séjour à Saint Germain en Laye de Feu Sa Majesté Mohammed V après son retour d'exil, « événement dont les Marocains se souviennent avec émotion », a-t-il précisé.

Cette rencontre permettra grâce aux efforts déployés par les responsables des deux villes « de jeter les bases d'une coopération fructueuse, dans l'intérêt et pour la promotion du citoyen » des deux villes...



Prenant la parole, le président de la Commune de Témara, M. Abbadi, a indiqué que ce jumelage n'est pas le fruit du hasard, mais il trouve sa justification dans les liens historiques étroits existant entre les deux hommes.

A cette occasion, M. Abbadi a rappelé le séjour à Saint Germain en Laye de Feu Sa Majesté Mohammed V et souligné la portée historique de cet événement.

Il a enfin exalté les efforts déployés par le Ministère de l'Intérieur pour la réalisation de ce jumelage.

M. Péricard, président-maire de Saint Germain en Laye a également réaffirmé de donner à ce jumelage un caractère exemplaire afin de

rechercher en commun, « ce qui peut servir aux uns et aux autres ».

Après avoir souligné le souci de liberté et d'indépendance qui anime les deux villes, M. Péricard a rappelé l'aide que peuvent s'apporter les deux communes notamment en matière de formation professionnelle, de la jeunesse et des sports et de l'échange d'expériences dans le domaine de la gestion communale.

A l'issue de cette allocution, le colonel Lebé (1) a

donné lecture du protocole d'amitié proclamant le jumelage des deux villes.

Cette cérémonie s'est déroulée également en présence des députés de Témara, des autorités locales, de plusieurs membres de la municipalité de Saint Germain en Laye, des membres de la commune de Témara et de plusieurs autres personnalités.

(1) Représentant la Fédération des Villes Jumelées Cités Unies.



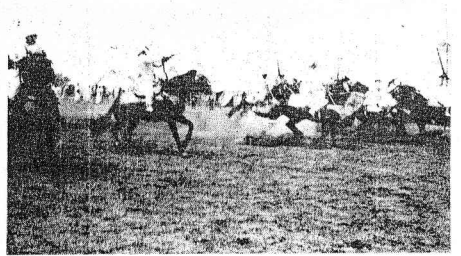
• Lundi 23 août, Témara. Cérémonie du jumelage. Fantasia, musiques traditionnelles ; beaucoup de Témariens ; des jeunes portants sur leurs tee-shirts les blasons des deux villes.



• Dimanche 22 août, Témara. Séance de travail pour les deux délégations à la maison communale. Une première réunion avait eu lieu à Saint-Germain en juillet. « Quatre vingt dix pour cent des projets que nous avons formés ensemble concernent essentiellement la jeunesse, la formation, l'aide que deux communes peuvent s'apporter mutuellement »... déclarait Michel Péricard.



• Lundi 23 août. Deuxième signature du protocole de jumelage à Témara en présence de très nombreuses personnalités. Une première signature avait eu lieu à Saint-Germain le 24 juillet.



• Lundi 23 août. Superbe fantasia en l'honneur du jumelage. Plus de soixante chevaux et cavaliers richement parés y participent.